



Motion FSU des représentant·es élu·es des personnels du lycée Freyssinet

Conseil d'Administration du 6/11/2018 – Préparation de la rentrée 2019

Les personnels enseignants du lycée Freyssinet -qui se sont réunis nombreux en heure d'information syndicale hier- s'inquiètent des conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2019, dans le contexte de la mise en place de la réforme du lycée du ministre Blanquer.

Cette réforme -annoncée par un plan de communication très flatteur par le ministère- se met en place en réalité dans une grande opacité et sans que les conditions de sa mise en place n'ait été clairement précisées au préalable. En effet, c'est au compte-goutte que les personnels découvrent les contours de cette réforme et bien des inconnues demeurent (modalité d'organisation, contenus des programmes...). Lors des deux Conseils pédagogiques qui se sont tenus avant les congés, les représentants élus ont adressé à l'Administration une liste de questions qui est restée pour l'essentiel sans réponse.

Or les choix des enseignements et options (dont les modalités de dotation changent) et leurs modalités d'organisation conditionneront à la fois la carte des enseignements proposés aux élèves et les possibilités de poursuite d'étude qui en découlent, la carte des postes de l'établissement ainsi que l'organisation des emplois du temps et des services. Autant d'inconnues qui ne sont toujours pas levées alors même qu'il nous est demandé de faire des choix lourds de conséquences.

Outre les suppressions de postes qui s'annoncent à la prochaine rentrée (2600 pour le secondaire, alors que la poussée démographique se poursuit, le SNES académique estime que 350 ETP seront supprimés) la réforme du lycée s'apprête également à supprimer les différentes filières des séries générales.

A la spécialisation progressive des élèves par un renforcement d'une discipline, le lycée Blanquer substitue une spécialisation des élèves par abandon de disciplines. Or, avec un tronc commun réduit, un choix de spécialité et d'option contraints et validés par le rectorat (mais dont les modalités d'organisation sont renvoyées à la responsabilité des établissements) avec Parcoursup en perspective, alors que le ministère entend transférer l'orientation scolaire aux régions avec tous les risques adéquationnistes qui en découlent, le choix des élèves sera beaucoup moins vaste et moins sûr que ne le prétend le ministère.

Derrière les éléments de langage flatteurs autour de la « liberté » qui laisseraient entendre que les élèves auront désormais plus de choix et bénéficieront d'un suivi toujours plus individualisé, la réalité est moins réjouissante et vise principalement à faire des économies :

- en révisant à la baisse la liste des spécialités censées être proposées aux familles au cours du second trimestre, des douze spécialités combien seront réellement ouvertes au lycée ?
- en réduisant l'horaire dédié à l'accompagnement personnalisé et aux options qui sont financées par une dotation dite de marge de 8h par groupe de 35 élèves et qui doit également financer les moyens en dédoublement.
- en facilitant mécaniquement la montée en charge des effectifs dans les futures classes de « tronc commun ».

Nous estimons que chaque lycée a vocation à proposer l'offre de formation la plus large possible tant pour les enseignements de spécialité que pour les options afin de permettre un choix ouvert et équitable pour tous les jeunes. Or la logique d'économie sous-jacente et non avouée de cette réforme ne le permet pas. Nous refusons de prendre part à ces choix contraints et que nous contestons.

S'il appartient au rectorat de fixer l'offre de formation du lycée Freyssinet - quitte à inviter les élèves à suivre une spécialité dans un lycée voisin, voire à s'inscrire au CNED...- les personnels estiment qu'ils n'ont pas vocation à participer à ce dépeçage, consistant au mieux à pénaliser les lycées voisins à notre avantage, au pire à pénaliser nos élèves en validant à l'interne, les réductions budgétaires induites par la réforme Blanquer.

Enfin, nous redoutons un accroissement des inégalités territoriales dans l'offre de formation et la mise en concurrence des établissements et entre les disciplines avec le risque d'une précarisation de l'emploi enseignant relativement aux choix des spécialités par les élèves. Nous appelons néanmoins chacun à défendre la richesse actuelle de notre établissement, ainsi que les moyens horaires et humains qui la conditionnent. C'est pourquoi nous serons nombreuses et nombreux à prendre part à la grève et mobilisation intersyndicale du 12 novembre dans l'éducation nationale.

Motion adoptée par 17 voix pour, 0 contre, 0 abstention, 3 ne prend pas part au vote